

Les comtes ont fait demander par la médiation de M. de Flesselles un délai de six semaines.

M. Prost de Royer a eu des démêlés avec le Conseil supérieur, au sujet des emprisonnements multipliés ordonnés par lui et son secrétaire. Il y a eu un décret d'ajournement personnel contre ce dernier, mais il n'a pas été signifié parce que M. de Royer, qui a eu peur de se compromettre, a promis d'être plus circonspect.

L'archevêque, qui est magnifiquement logé chez M. de Montribloud, a été fort mécontent du choix de M. le comte d'Uzelles pour archidiaque et l'a été davantage de ce que M. l'abbé de La Magdeleine-Ragny a été préféré pour le canonicat à un abbé de Montpezat, son parent, qui n'a pas eu une seule voix. M. l'abbé May alla trouver, il y a quelques jours, le comte d'Uzelles, pour le prier d'engager le Chapitre à se concilier avec le prélat, et que s'il voulait accepter le Bréviaire et le Missel on céderait tous les autres articles de la contestation. Le comte d'Uzelles, persuadé que l'abbé May ne parlait pas sans mission, lui montra le clocher de St-Jean où sont les cloches et lui dit : « Monsieur, les cloches qui sont dans le clocher en sortiront plutôt que le Chapitre de céder un pouce de terrain à Mgr. l'Archevêque, vous pouvez le lui dire de ma part. »

24 Décembre. Un homme de 25 ans fit, samedi dernier, un singulier acte de pénitence. Il avait fait vœu de marcher à quatre pieds depuis Fourvières jusqu'à l'église de la Guillotière et il l'a exécuté ce jour-là, suivi d'une grande multitude ; les mains, les pieds et les genoux écorchés et couverts de boue.

1774.

14 janvier. L'abbé Crupisson, ci-devant curé de St-Paul, est à Paris, logé dans la même maison que l'Arlequin de la Comédie Italienne, dont il a entrepris la conversion et avec lequel il a eu déjà plusieurs conférences ; mais on dit qu'il renonce à faire pleurer des péchés qui font rire tant d'autres.

Il vient de paraître un nouveau libelle contre l'archevêque ; on lui reproche de prêcher aux comtes la résidence, en passant six mois par année à Paris.

9 octobre. L'archevêque avait écrit à M. de Sève qu'il userait avec douceur et modération de la victoire qu'il a remportée sur le Chapitre. Messieurs les comtes ont été très-piqués de ce mot de douceur, prétendant que ce n'était qu'avec les enfants qu'on en usait ainsi.

16 Décembre. Trois conseillers de ville ont renoncé à l'Echevinage pour cette année, savoir, M. Auriol, P..... et Boulard de Gatellier. On ne sait sur qui le choix tombera. On parle beaucoup d'un M. Nollac, homme de tête et de probité, fort désiré par le public.

(La suite prochainement).